

« Musée Passager Off »

Exposition d'Art Contemporain

Du 7 au 22 juin 2014 inclus

Place d'Ariane

Appel à exposition auprès des artistes locaux

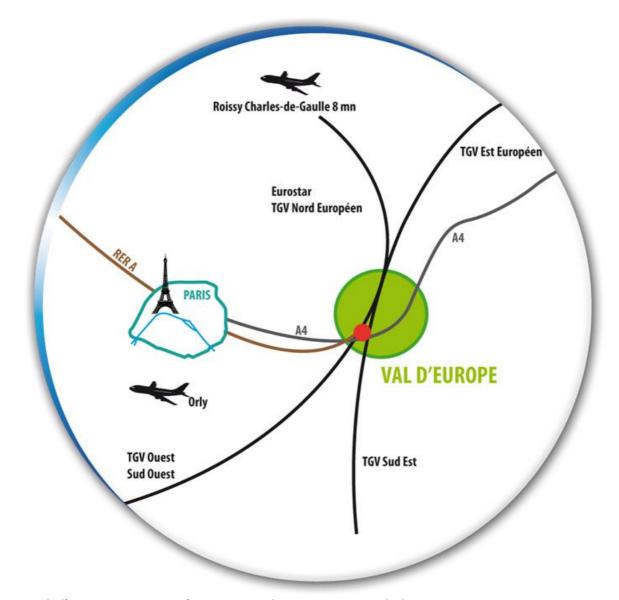
SOMMAIRE

1 – PrésentationP. 2
1 – 1 – Le territoire du Val d'Europe
1 – 2 – La Place d'Ariane
1 – 3 – Le Musée Passager
2 – Le Musée Passager « Off »P. 5
2 – 1 – Cadre Général
2 – 2 – Nature des œuvres exposées
2 – 3 – Conditions financières et techniques d'accueil
2 – 4 – Engagement attendu des artistes
3 – Modalités de sélectionP. 6
3 – 1 – Eligibilité
3 – 2 – Dossier de candidature
3 – 3 – Sélection
3 – 4 – Calendrier
4 – Contact et renseignementsP. 7

1 - Présentation

1 – 1 – Le territoire du Val d'Europe

Situé au nord du département de la Seine-et-Marne, à 30 km à l'est de Paris, le Val d'Europe est le quatrième secteur de Marne-la-Vallée, ville nouvelle dont la création est liée à la volonté de l'Etat de rééquilibrer à l'Est le dynamisme de la région parisienne.



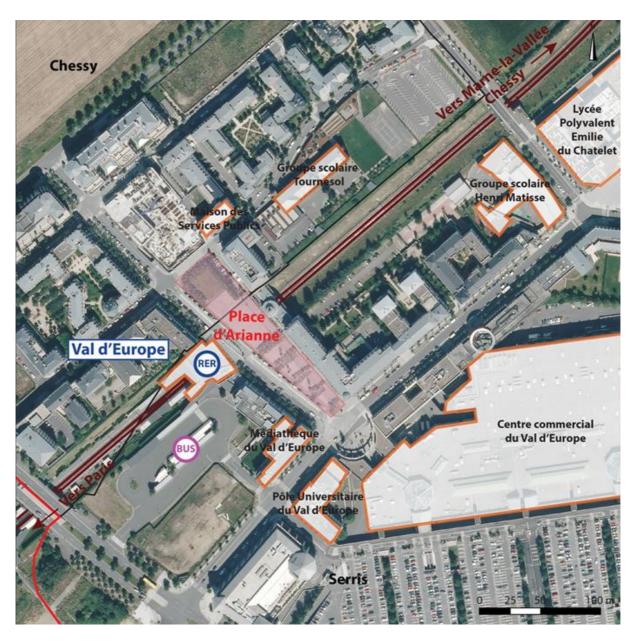
Le Val d'Europe en 2012 c'est : 3 233 hectares, 30 000 habitants, 1 SAN et 5 communes. A l'horizon 2015, l'objectif est de construire une agglomération d'environ 35 000 habitants pour 40 000 emplois.

Le territoire du Val d'Europe se compose des 5 communes de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris. C'est de leur regroupement qu'est né le SAN du Val d'Europe à qui elles ont confié les missions essentielles du développement de la ville nouvelle.

Pour davantage de détails sur le territoire du Val d'Europe : http://www.valeurope-san.fr/info/FR/San Val deurope/00

1 – 2 – La Place d'Ariane

Au cœur du Centre Urbain du territoire du Val d'Europe, la place d'Ariane est semblable à la grandeur du projet valeuropéen. Inauguré en 2002, cet espace multifonctionnel est le point de rassemblement du Val d'Europe.



La place d'Ariane concentre les publics qui fréquentent :

- La gare routière et/ou la gare RER;
- Le Centre Commercial du Val d'Europe (17 millions de visiteurs / an, soit environ 54 313 visiteurs par jour) ;
- La Médiathèque du Val d'Europe (136 419 prêts / an) ;
- Le Lycée Emilie du Chatelet (780 lycéens);
- L'Université (1500 étudiants);

- La Maison des Services Publics (Point d'Accès au Droit, Relais Jeune 77, Pôle Emploi, Mission Locale, ...)
- Les commerces de proximité
- Les bureaux
- Les habitations

- ...



Le parvis central permet l'accueil de manifestations locales et les extrémités de la place favorisent le cheminement piéton ou la détente sur un espace vert.

1 – 3 – Le Musée Passager

Le « Musée Passager » est projet de la Région Ile-de-France qui s'appuie sur un prestataire : les Ateliers Frédéric LAFFY, chargé de le mettre en œuvre.

Il s'agit d'un pavillon d'exposition d'art contemporain qui sera positionné Place d'Ariane, du samedi 7 au dimanche 22 juin 2014 inclus.

Pour résumer l'esprit du projet :

« La Région Île-de-France s'est fixée comme objectif de favoriser l'accès à la culture pour l'ensemble des Franciliens. À cet effet, ses actions ont vocation à participer à la construction d'un maillage culturel du territoire.

L'enjeu de l'accès à l'art contemporain justifie donc des actions particulières et originales qui soutiennent la création, la diffusion et la médiation en direction des publics et ce, malgré le nombre très important de galeries qui jouent un rôle déterminant auprès des artistes et pour

la valorisation sur l'ensemble du territoire de la création contemporaine, et le développement des lieux de diffusion de l'art contemporain dans les départements, avec le soutien du Conseil régional.

En conséquence, la Région Île-de-France souhaite mettre en œuvre, en lien avec les acteurs locaux, les galeries et les professionnels, un grand projet de valorisation de la création contemporaine, de diffusion et de médiation. Il s'agit à travers cette action de fédérer les acteurs du territoire, professionnels et partenaires locaux, pour créer une manifestation culturelle régionale identifiée, complémentaire aux grands rendez-vous et à l'offre permanente proposée par les partenaires publics et privés, et les lieux de diffusion en Île-de-France.

Il s'agit de proposer aux Franciliens une manifestation à l'image de cette région, ancrée dans l'innovation et l'émergence artistiques, et qui vienne compléter et valoriser une offre permanente et évènementielle déjà de premier ordre. »



Outre cet espace d'exposition de 216 m², des performances artistiques ainsi que des sensibilisations et des actions culturelles seront organisées : des visites guidées et des ateliers à l'attention des centres de loisirs, scolaires (élémentaires, collège et lycée) et des associations et du territoire.

D'autre part, de nombreuses animations gratuites sont prévues : 8 concerts, 3 scènes ouvertes et la « Fête de la Musique » le samedi 21.06.14.

L'accueil du Musée Passager au Val d'Europe est coordonné par le SAN du Val d'Europe (Direction de la Vie Locale) pour le compte du SAN et des 5 communes du Val d'Europe.

Pour davantage de détails sur le « Musée Passager » : http://www.lemuseepassager.iledefrance.fr/

2 – Le Musée Passager « Off »

2 – 1 – Cadre Général

L'idée du Musée Passager « Off » s'est construite en lien avec les commerçants de la Place d'Ariane.

En marge de l'exposition d'art contemporain du Musée Passager et de ses nombreuses animations, il s'agit de solliciter les artistes locaux pour que ceux-ci viennent exposer, et éventuellement vendre, leurs œuvres dans les locaux des commerces de la Place d'Ariane.

2 – 2 – Nature des œuvres exposées

A priori, toutes les œuvres dont les caractéristiques techniques (dimensions, poids, fragilité, etc.) ne sont pas incompatibles avec une exposition dans les locaux des commerces de la Place d'Ariane auraient vocation à être exposées.

Au-delà des contingences techniques, la diversité des œuvres et des formes d'expression (peinture, sculpture, vidéo, etc.) est fortement encouragée.

L'objectif est de permettre aux visiteurs du Musée Passager de découvrir sans restriction un autre paysage artistique.

2 – 3 – Conditions financières et techniques d'accueil

Aucun budget particulier n'est alloué à cette action par les institutions publiques.

Il s'agit d'une action que le SAN et les communes du Val d'Europe impulsent et relayent auprès des artistes locaux pour les mettre en relation avec les commerçants de la Place d'Ariane.

A l'issue de la phase de sélection des artistes par les commerçants, l'accueil en lui-même se concrétise de gré à gré entre le commerçant accueillant et l'artiste accueilli : accrochage des œuvres, exposition, possibilité de vente des œuvres (ou pas), conditions de sécurité, assurance, conventionnement éventuel, etc.

2 – 4 – Engagement attendu des artistes

Exposer leurs œuvres dans les locaux des commerces de la Place d'Ariane sur la durée de l'accueil du Musée Passager, soit du 7 au 22.06.14. inclus.

Si des œuvres font l'objet de vente pendant cette durée exposition, autant que possible, différer le retrait de celles-ci après le 22.06.14.

3 - Modalités de sélection

3 – 1 – Eligibilité

Sont éligibles tous les artistes, professionnels ou amateurs, quelle que soit leur provenance ; une priorité étant donnée aux artistes locaux, issus des 5 communes du Val d'Europe.

3 – 2 – Dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé des éléments suivants :

- Une présentation du ou des artiste(s) comportant un CV ou le récit de son parcours ;
- Une présentation des œuvres que l'artiste souhaite proposer d'exposer sous forme de « book » : image des œuvres et caractéristiques techniques (dimensions, poids, fragilité, etc.)

Les dossiers non complets ne seront pas étudiés.

Le cas échéant, le SAN du Val d'Europe pourra solliciter des compléments d'information.

Les dossiers doivent être <u>reçus</u> par mail au plus tard pour le **mercredi 30.04.14.**, délai de rigueur (<u>aucun dossier ne sera pris en compte au-delà de cette limite</u>) à :

SAN du Val d'Europe

Direction de la Vie Locale

Mme Lore CAMPMAS, Chef de projet « Accueil du Musée Passager »

lore.campmas@valeurope-san.fr

Afin de pouvoir être reçus, l'ensemble des documents transmis par mail ne doivent pas excéder 5 Mo.

3 – 3 – Sélection

Toutes les candidatures reçues feront l'objet d'une présentation devant un Comité de Sélection composé des commerçants de la Place d'Ariane.

Le rôle du SAN du Val d'Europe s'arrête à cette présentation.

Chaque commerçant intéressé par l'accueil d'un artiste prendra contact directement avec celui-ci de façon à convenir des modalités d'accueil des œuvres.

Chaque proposition d'exposition fera l'objet d'une réponse.

3 – 4 – Calendrier

- Du 10.03.14. au 30.04.14. : Diffusion de l'appel à exposition et réception des candidatures
- Le 06.05.14. : Sélection des artistes par le Comité de Sélection
- Du 07.05.14. au 17.05.14. : Contact pris par chaque commerçant accueillant avec chaque artiste accueilli pour déterminer les conditions de l'exposition
- Du 07.06.14. au 22.06.14. : Exposition
- A partir du 23.06.14. : Décrochage des œuvres

4 – Contact et renseignements

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme Lore CAMPMAS, Chef de projet « Accueil du Musée Passager » : lore.campmas@valeurope-san.fr et 01.60.43.66.26.

A noter : Par mesure d'équité de traitement, aucun rendez-vous ne sera accordé aux artistes souhaitant présenter un dossier.